

CONVENTION OPERATIONNELLE SIGNEE AVEC LA COMMUNE

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
LILLE – COUVENT, RUE DE CANTELEU

Foncier de l'habitat et du logement social



La ville de Lille souhaite offrir de nouvelles aménités à sa population en développant des espaces verts de proximité. Cette volonté a été exprimée lors de sa candidature au statut de « Capitale verte européenne 2021 ».

C'est ainsi que la commune souhaite se saisir de l'opportunité immobilière résultant de la vente partielle d'un couvent et de son parc (classé en espace boisé classé au PLUi) situés dans le quartier de Vauban à l'angle des rues de Canteleu et de la Bassée. Le site est composé de deux ensembles immobiliers. Un premier tènement comprend une partie du parc et un bâtiment à usage d'habitations, le second comprend une station-service en activité dont l'accès est assuré depuis la rue de la Bassée.

La ville de Lille développera sur ce foncier un projet de logement en réhabilitant les locaux du couvent en logements locatifs sociaux ainsi qu'un parc ouvert au public depuis la rue de la Bassée en lieu et place de l'actuelle station-service.

La commune sollicite l'EPF afin qu'il se porte acquéreur du foncier et réalise les travaux de déconstruction d'un garage situé au nord du site. Le foncier sera cédé à échéance des 5 ans de la convention à la ville de Lille ou à l'opérateur désigné par elle.



LE SITE

- . Nature des biens à acquérir : habitations, station-service
- . Usage actuel : logement, commerce, parc
- . Situation : tissu urbain
- . Superficie du périmètre de projet : 1,9 ha
- . Superficie d'acquisition : 1,5 ha
- . PLUi : zone UAc

LE CONTEXTE

- . SCOT de Lille Métropole approuvé le 10 février 2017
- . PLH 2012-2020 adopté
- . PLUi² en cours de révision
- . Taux de logements locatifs sociaux : 25,62%

LE PROJET

- . Portage foncier
- . Type : habitat
- . Programme : logements
- . Etat préalable de la biodiversité : à faire
- . Partenariat : sans objet